



024100752-20210520-2021_3_7-05
Reçu le 27/05/2021
Département de la Dordogne
Publié le 27/05/2021
DORDOGNE

Séance du 20 mai 2021

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
Nantheuil

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
11/05/2021

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 35
Pouvoirs : 2

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, MARCETEAU Dominique, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON COURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, DEGLANE Christine, LAGARDE Bernadette, FAURE Michèle, FAUCHER Danielle,

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, COMBEAU Bertrand, THOMAS Michel, MEYNIER Paul, KARP Michel, DESSOLAS Frédéric, MEYNIER Patrick, PRIVAT Pascal, SEDAN Francis, REBEYROL Guillaume

Absents et excusés et procurations : CHASSAIN Thérèse (absente et remplacée pour son suppléant Guillaume REBEYROL), CHIPEAUX Raphaël (absent a donné pouvoir à Bernadette LAGARDE), COUTURIER Pierre-Yves, SAERENS Grégory (absent à ce point de l'ordre du jour, a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ),

M. Frédéric DESSOLAS est désigné secrétaire de séance

Assurances : assistance à maîtrise d'ouvrage, groupement de commande avec le CIAS, et lancement de la consultation pour les marchés d'assurance

Dans son objectif de baisse des dépenses, la Communauté de communes avait lancé un marché concernant ses assurances (dommage aux biens, responsabilité civile, responsabilité juridique, véhicules, protection fonctionnelle des agents et élus). Le CIAS Périgord-Limousin avait été associé en groupement de commande. Les marchés prennent fin au 31/12/2021.

Comme lors de la dernière consultation, il est proposé aussi de faire appel à un assistant à maître d'ouvrage (AMO) afin d'aider la collectivité dans ses démarches et de lancer la consultation pour les marchés d'assurance.

Etant donné les volumes financiers, ce sera une procédure adaptée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **LANCE** une consultation pour assistance à maîtrise d'ouvrage pour la négociation des contrats d'assurance (en groupement de commandes avec le CIAS) et **AUTORISE** le Président à signer le marché
- **VALIDE** la convention des groupements de commande avec le CIAS et **AUTORISE** le Président à la signer
- **DESIGNE** la Communauté comme coordonnateur du groupement
- **AUTORISE** le lancement de la consultation pour les marchés d'assurance
- **AUTORISE** le Président de la Communauté de communes à signer tous documents relatifs à cette opération.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 25 mai 2021
Le Président,

Michel AUGEIX

